

LE COURANT



BULLETIN MUNICIPAL DE BONAVENTURE

SALLE SUZETTE-ARSENAULT



Suzette Arsenault, mairesse de 1989 à 1997

Madame Arsenault est la première et seule femme à ce jour à avoir occupé le poste de mairesse de Bonaventure. Fondatrice de la Corporation de développement touristique à l'origine du Musée acadien du Québec, c'est cette implication qui l'amène en politique municipale. Elle se présente principalement pour défendre et développer un projet de pôle culturel sur l'ancien site du garage municipal détruit par un incendie, aujourd'hui celui du Musée acadien. D'abord élus conseillère, puis mairesse en 1989, elle dirige la ville pendant huit ans. Elle mène d'autres projets importants comme l'établissement du Centre de réadaptation à Bonaventure et le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Elle est également connue pour son humour, notamment avec sa fameuse « jupe à subventions » lors des négociations.

Madame Suzette Arsenault

LES MAIRES À TRAVERS LE TEMPS :

1861-1875 Alexis Poirier	1914-1919 Alexis Arsenault	1947-1949 Adolbert Cyr
1876-1878 Nicolas Croteau	1919-1921 Oscar Henry	1949 Paul Eugène Arsenault
1878-1878 Georges Arsenault, père	1921-1927 Alexis Arsenault	1949-1973 Ghislain Arsenault
1878-1880 Alexis Poirier	1927 Pierre Bourdages	1973-1977 Gilles Proulx
1881-1883 Félix Arsenault	1927-1931 Georges Arsenault, fils	1977-1981 Noël Bourdages
1883-1884 Alexis Poirier	1931-1933 Oscar Henry	1981-1982 Jean-Robert D. Arsenault
1884-1893 Hippolyte Poirier	1933-1935 Alexis Arsenault	1982-1988 René Gagné
1893-1901 Étienne Poirier	1935-1937 Pierre Bourdages	1988-1997 Suzette Arsenault
1901-1909 André-Jean Bonaventure-Gauthier	1937 Abraham Forest	1997-2001 Willem Gagné
1909-1910 Georges Forest	1937-1939 Alexis Arsenault	2001-2013 Serge Arsenault
1910-1912 Robert-Hughes Lefebvre	1939-1944 Ludger Gagnon	2013-2024 René Kubiak
1912-1913 Pierre Bourdages	1944-1949 Ernest Arsenault	2024... Pierre Gagnon

Source : Bonaventure se souvient, 2016, p. 339

**LA SALLE DU CONSEIL
EST NOMMÉE LA SALLE
SUZETTE-ARSENAULT**

Mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà un an que j'ai l'honneur d'occuper les fonctions de maire, au début comme maire suppléant, puis comme maire élu. Je tiens à remercier sincèrement les citoyens et citoyennes de Bonaventure ainsi que les membres du conseil municipal et les employés de la Ville pour la confiance que vous m'accordez.

Chaque jour, je travaille dans l'intérêt de notre communauté pour améliorer le bien-être de nos résidents et encourager le développement de notre belle ville.

Vous l'avez sans doute remarqué, il se passe beaucoup de choses à Bonaventure cet été ! C'était une volonté du conseil municipal d'enrichir l'offre d'activités et d'événements et nous sommes heureux de voir que vous êtes nombreux à en profiter, tout comme nos visiteurs.

Comme vous le savez, le dossier du logement fait partie de nos priorités. Nous sommes donc très fiers d'annoncer l'arrivée prochaine de cinq quadruplex, tout près de l'hôtel de ville et de la nouvelle garderie (à venir également). Les travaux débiteront bientôt et devraient se terminer en 2026.

D'autres projets sont également en préparation et vous seront annoncés au moment venu.

En terminant, je vous souhaite de profiter pleinement de l'été et des activités prévues, et je souhaite la bienvenue à tous ceux qui visitent Bonaventure.

Merci à vous tous,



Pierre Gagnon
MAIRE

Chronique EMPLOYÉ.E.S

EMPLOYÉ À L'HONNEUR CE MOIS-CI : SAM ARSENAULT

Ce mois-ci, nous soulignons le travail de notre directeur du service de sécurité incendie, Monsieur Sam Arsenault. Sam est pompier depuis 36 ans, c'est donc dire qu'il a combattu de nombreux incendies et secouru un grand nombre de personnes ! C'est en 2016 qu'il a été nommé directeur du service de sécurité incendie.

Sam est reconnu par ses pairs pour son efficacité, mais aussi pour son implication dans toutes les activités organisées par la Ville, ce qui en fait un homme présent pour sa communauté et connu de tous ! Il est également un défenseur inébranlable de ses pompiers et de son service de sécurité incendie.

L'équipe de la Ville tient à remercier Sam pour toutes ces années de loyauté ! Nous espérons qu'il sera en poste pour encore plusieurs années !



Dans ce numéro :

- 3 Nomination de la salle du conseil Élections 2025
- 3 Festival des Rameurs
- 4 Urbanisme et aménagement du territoire
- 5 Loisirs Travaux publics Sécurité incendie
- 6 Chronique Fondation Rivière
- 7 Activités à venir août - septembre
- 8 Fêtes acadiennes à Bonaventure

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

4 août, 19 h 30

À la salle publique de l'hôtel de ville. Ordre du jour disponible le vendredi précédent.

POUR JOINDRE NOS DÉPARTEMENTS

418 534-2313

Direction générale et greffe

ANDRÉ PINEAULT – poste 225
directiongenerale@villebonaventure.ca

Trésorerie

JANINE LAROCQUE – poste 230
tresorerie@villebonaventure.ca

Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire

DAVID ROY – poste 231
directionloisirs@villebonaventure.ca

Travaux publics

MICHAËL FULHAM-GENDRON – poste 213
travauxpublics@villebonaventure.ca

Sécurité incendie

SAM ARSENAULT – poste 206
pompiers@villebonaventure.ca

Urbanisme et aménagement du territoire

NATHALIE KAHİ – poste 233
urbanisme@villebonaventure.ca

LA SALLE DU CONSEIL NOMMÉE EN L'HONNEUR DE L'ANCIENNE MAIRESSE SUZETTE ARSENAULT

Le 21 juillet dernier avait lieu le dévoilement du nom de la nouvelle salle du conseil municipal qui, depuis les rénovations de l'hôtel de ville, portait seulement un numéro de local. C'est avec beaucoup de fierté que le maire, Pierre Gagnon, a annoncé le choix du nom : la salle Suzette-Arsenault.

Madame Suzette Arsenault, mairesse de 1989 à 1997, était présente pour le dévoilement du nom de la salle ainsi que d'une plaque commémorative. Entourée de sa famille et d'anciens collègues, elle a accueilli cet hommage avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance.

Seule femme à avoir occupé la fonction de mairesse à la Ville de Bonaventure, le conseil désire souligner la place importante qu'occupent les femmes dans la politique municipale. Appréciée de ses collègues, Mme Arsenault était reconnue pour son leadership et sa capacité à prendre sa place lorsqu'il s'agissait de négociations!

Rappelons qu'en juillet 2024, une boîte à suggestions avait été mise à la disposition des citoyens à la réception de l'hôtel de ville. Pendant quelques mois, la population a pu soumettre des idées de noms pour la salle. Toutes les suggestions ont ensuite été étudiées avec soin par les membres du conseil municipal avant d'arrêter son choix.

Voici donc un honneur bien mérité, félicitations Madame Arsenault!

EN BREF :

FESTIVAL DES RAMEURS DE PETIT-ROCHER

Félicitation à l'équipe *Les Studs de Roue* de Bonaventure, qui a remporté la traversée des rameurs jusqu'à Petit-Rocher avec seulement quatre secondes d'avance sur leurs poursuivants, l'équipe *Doucet contracteur de bois*.

L'équipe se compose d'Étienne Beaudry, Élie Cayouette, Antoine Poirier, Maxime Arsenault et Guillaume Arsenault. Certains membres de l'équipe ont poursuivi une tradition familiale puisque leurs parents ont également ramé ensemble!



ÉLECTIONS 2025

Le 2 novembre, toutes les municipalités du Québec seront en élections. Ce sera également le cas pour Bonaventure, même si nous avons connu une élection l'an dernier.

Cette année, la Ville participe à un projet pilote, *L'électeur en herbe*. Lors du jour du scrutin, un bureau de vote sera aménagé pour les enfants qui auront à voter sur une question préparée pour eux. Ce projet vise à initier les jeunes à la vie démocratique et à inciter les familles à participer au vote.

Autres nouveautés : les bulletins de vote contiendront une photo de chaque candidat. Cette nouveauté permettra une meilleure identification de ses derniers. Une page sera également créée sur le site Internet de la Ville où il y aura une description de chaque candidat.

À titre de président d'élection, je vous invite à déposer votre candidature à l'un des six postes de conseiller ou au poste de maire. Il s'agit d'une implication directe dans le quotidien des citoyens de votre Ville.

Je suis disponible pour répondre à toutes questions concernant les implications que comporte le travail de conseiller municipal ou de maire.

Finalement, nous aurons besoin de personnel pour la tenue de cette élection. Si vous êtes intéressé.e.s à travailler lors du vote par anticipation ou lors du jour du scrutin, je vous invite à communiquer avec Madame Sandra Gallant au 418 534-2313, poste 229 ou par courriel à : taxation@villebonaventure.ca.

André Pineault,
président d'élection



VANDALISME SUR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

La Ville tient à informer l'ensemble de la population d'une série d'actes de vandalisme troublants qui compromettent la sécurité, la beauté et le bien-être dans nos espaces publics. Ces comportements, malheureusement en hausse et documentés par des photos, incluent notamment :

- Le bris intentionnel de mobilier urbain et d'infrastructures municipales, causant des dommages importants et mettant en danger la sécurité;
- L'utilisation illégale de motos sur les terrains municipaux, y compris sur le mobilier tel que les bancs et les tables de pique-nique;
- La conduite dangereuse de motos et sur les terrains sportifs, causant des dommages importants aux surfaces et mettant les usagers en danger;
- Les incendies dans les toilettes et le déversement de papier, compromettant la propreté et la sécurité;
- L'arrachage volontaire de fleurs, de plantes ornementales et d'affichage dans nos rues, nos espaces verts et autres lieux.

Ces gestes ne sont tolérés sous aucun prétexte. Des caméras de surveillance sont en place et des preuves ont été recueillies de différentes façons. Elles pourront être utilisées dans le cadre de procédures judiciaires, au besoin. Toute personne impliquée s'expose à des sanctions légales, telles que des amendes, des plaintes officielles, voire des poursuites. En cas de récidive, la Ville se réserve le droit d'intervenir sans préavis par voie juridique.

Nous invitons les citoyens à faire preuve de vigilance, à signaler tout acte de vandalisme et à contribuer à la préservation de notre environnement avec respect et civisme.

AMÉNAGEMENT ET PROPRETÉ DES TERRAINS

Saviez-vous que les terrains non occupés doivent être nivelés et recouverts de gazon ou de plantes couvre-sol ? Afin de préserver la beauté et la qualité de notre environnement, les terrains non occupés par des constructions, stationnements, jardins ou autres doivent être entretenus convenablement. Également, tous les terrains, vacants ou non, doivent être exempts de déchets, véhicules désaffectés ou toute matière nuisant à la propreté et à la sécurité. Merci de garder notre ville belle et agréable !

INSPECTION DU TERRITOIRE : SURVEILLANCE PAR DRONE

La Ville rappelle à la population que des inspections aériennes à l'aide du drone sont menées de manière régulière à travers le territoire. Ces survols visent à repérer et documenter des situations problématiques sur les terrains publics ou privés en lien avec l'application des règlements d'urbanisme, d'environnement et de salubrité. Les inspections sont strictement encadrées par la loi et menées dans le respect de la vie privée.

Les images captées ne seront jamais utilisées pour identifier des personnes. Si une photo est requise comme preuve dans une procédure légale, les visages seront floutés et aucune donnée personnelle ne sera divulguée. Grâce à cette technologie, la Ville peut agir avec précision et rapidité pour repérer les situations à corriger et maintenir un cadre de vie harmonieux, sécuritaire et respectueux pour l'ensemble de la population.

SÉCURITÉ PISCINES RÉSIDENTIELLES : RAPPEL IMPORTANT

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation poursuit sa campagne estivale de sensibilisation à la sécurité des piscines résidentielles. Rappelons que les piscines installées avant novembre 2010 doivent être conformes au *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* d'ici le mardi 30 septembre 2025.

Ainsi, afin de planifier les inspections et d'aider les citoyens à rendre leur piscine conforme, nous invitons tous les propriétaires de piscine à remplir le registre (formulaire) disponible sur notre site Internet sous l'onglet [Service aux citoyens/Urbanisme et aménagement du territoire/Sécurité des piscines résidentielles](#).

Merci de votre collaboration à la sécurité de tous!

BONAVENTURE PASSE AU VERT!

La Ville de Bonaventure remercie Hydro-Québec pour la subvention accordée dans le cadre du *Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge*.

Grâce à ce soutien, six bornes ont été implantées à des emplacements stratégiques, renforçant l'offre de mobilité durable. Quatre bornes sont disponibles dans le stationnement de l'hôtel de ville et deux bornes sont opérationnelles au Centre récréatif Desjardins.

Compatibles avec la majorité des véhicules électriques, ces bornes assurent une recharge fiable et sécuritaire. Visibles et accessibles, elles enrichissent le maillage urbain et répondent à une demande croissante pour une mobilité plus verte, un geste concret pour l'environnement!





BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

Grande vente de livres usagés

Le samedi 26 juillet, entre 9 h et 15 h, venez faire des achats de livres à petits prix sur la terrasse du Musée acadien. Apportez vos sacs à remplir, c'est une occasion à ne pas manquer! En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain.

Suggestions de lecture

Pendant les vacances, nous avons souvent plus le temps de lire. Nous avons pensé à vous en sélectionnant des romans variés aux thématiques estivales. Venez les découvrir!

Lire et jouer tout au long de l'été!

N'oubliez pas que fréquenter la bibliothèque en été est un bon moyen de favoriser la permanence des acquis en lecture que vos enfants ont développés pendant l'année scolaire. Nos rayons débordent de bandes dessinées, de belles histoires, de romans de peur et de toutes sortes de nouveautés. Aussi, une sélection de livres sur la thématique des pays n'attend que vos jeunes pour être lue et une vingtaine de jeux de société sont disponibles gratuitement pour le prêt. On vous attend!

Le Curieux, une ressource numérique pour les jeunes

Le Curieux est un journal numérique québécois consacré à la vulgarisation de l'actualité. Sa mission est de faire des jeunes d'aujourd'hui, les adultes éclairés de demain. Les articles sont écrits par des journalistes professionnels dans une optique de cultiver l'esprit critique. Ils s'adressent aux jeunes de huit ans et plus qui désirent avoir une présentation simple des nouvelles. C'est gratuit pour les membres. Pour trouver la ressource :

- Allez au www.reseaubibliogim.qc.ca/fr/livres-et-ressources-numeriques;
- Connectez-vous avec votre numéro de carte d'abonné et votre NIP;
- Cliquez sur *Dossiers et revues* pour consulter les articles qui vous permettront d'initier vos jeunes à l'actualité et au monde de l'information.



Travaux publics

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES

La Ville de Bonaventure tient à rappeler à tous les citoyens l'importance de faire preuve de vigilance et de respect dans les zones de travaux d'entretien et de chantiers municipaux. Ces interventions sont essentielles pour assurer la sécurité, le bon état de nos infrastructures et la qualité de vie dans notre communauté. Pour votre sécurité et celle des travailleurs, il est crucial de ralentir, suivre la signalisation en place et éviter de s'approcher inutilement des zones de travaux.

TRANSIT VÉHICULES LOURDS

Nous voudrions faire un rappel aux conducteurs de camions lourds : le chemin Thierge est strictement interdit au transit de véhicules lourds, sauf pour les livraisons locales. Cette interdiction vise à assurer la sécurité des usagers, préserver l'intégrité des infrastructures routières et maintenir la quiétude des secteurs résidentiels. Nous vous remercions de votre collaboration et invitons les conducteurs à emprunter les voies autorisées pour leurs déplacements.



Sécurité incendie

SÉCURITÉ NAUTIQUE ET BAINNADE

L'équipe de sécurité incendie vous appelle à la prudence sur les plans d'eau, à la plage ainsi que dans les piscines. Voici quelques rappels importants :

- Portez un VFI en tout temps lorsque vous êtes sur l'eau, peu importe le type d'embarcation;
- Faites attention aux courants marins et aux vents lorsque vous utilisez des objets de flottaison;
- Les plages du territoire ne sont pas surveillées : gardez un œil constant et vigilant sur vos enfants et vos proches;
- Respectez les normes pour les accès aux piscines privées et ne laissez jamais vos enfants sans surveillance aux abords de celles-ci.

EN BREF...

TOURNOIS DE BALLE-MOLLE

Venez encourager les joueurs et les joueuses lors des deux tournois de balle-molle à venir en août :

- Tournoi féminin du 14 au 17 août
- Tournoi mixte du 21 au 24 août

CLUB DE GOLF

Tournoi bénéfice Chaleur Automobiles — PEC les 9 et 10 août.

PISCINE MARYLÈNE-PIGEON

La piscine sera fermée du 15 au 30 août pour les travaux d'entretien annuels.

DÉCHETS DANS LES FOSSÉS

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter des déchets, branches, feuilles ou autres débris dans les fossés. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans la gestion des eaux pluviales et les obstruer peut provoquer des inondations, endommager les routes et nuire à l'environnement.

Merci de votre collaboration au maintien de l'efficacité des infrastructures et à la protection de l'environnement.

FONDATION RIVIÈRE BONAVENTURE

Restauration des rives de la rivière Bonaventure : le projet progresse sur le terrain

Cet été, le projet collectif de restauration des rives de la rivière Bonaventure, porté par la Fondation Rivière Bonaventure, passe à une nouvelle étape concrète. Après la planification et la création d'outils de sensibilisation, place maintenant au travail de terrain!

Au début du mois, deux biologistes du Conseil de l'Eau Gaspésie Sud, mandatées par la Fondation, ont effectué une descente en canot sur plusieurs kilomètres pour dresser un portrait détaillé de l'état actuel des rives de la Bonaventure. Cette analyse permettra de cibler les secteurs prioritaires pour la revégétalisation et de formuler des recommandations adaptées à chaque site.

DES COMMUNICATIONS PERSONNALISÉES POUR LES RIVERAINS

Dans les prochaines semaines, tous les propriétaires riverains recevront par la poste un document personnalisé présentant l'état de leur rive et des conseils concrets pour la restaurer. On y expliquera notamment comment rétablir une bande riveraine végétalisée, composée d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées, qui filtre naturellement les polluants, stabilise le sol et offre un habitat riche à la faune et à la flore.

POURQUOI VÉGÉTALISER LES RIVES ?

Planter et laisser croître une végétation naturelle le long des rives constitue l'une des meilleures actions pour protéger un cours d'eau. Les racines des arbres et des arbustes retiennent le sol et limitent l'érosion. Les herbacées et les arbustes captent les sédiments et les polluants avant qu'ils n'atteignent la rivière. En plus de protéger l'eau, une bande riveraine bien végétalisée embellit le paysage et favorise la biodiversité locale. Votre bande doit mesurer de 20 à 25 mètres de largeur.

UN GESTE SIMPLE AUX GRANDS EFFETS

Chaque action locale compte : en restaurant vos rives, vous contribuez directement à la santé de la rivière Bonaventure et à la qualité de vie de toute la communauté.

La Fondation Rivière Bonaventure tient à souligner et remercier l'implication de la Ville de Bonaventure, qui agit elle aussi pour réhabiliter ses rives municipales et offrir un exemple concret de bande riveraine modèle.



ENVIE DE VOUS IMPLIQUER ?

Vous êtes riverain ou souhaitez participer à la conception de la bande riveraine modèle? Vous aimeriez recevoir des conseils ou contribuer aux efforts de revégétalisation? Écrivez à :

info@conseileau.org

ou manifestez votre intérêt en remplissant un court formulaire via ce code QR :



Pour en savoir plus sur les actions de la Fondation Rivière Bonaventure ou pour soutenir sa mission :

fondationrivierebonaventure.org



FONDATION
**Rivière
Bonaventure**





Musée acadien du Québec

LANCEMENT DE LIVRE

29 JUILLET, DE 17 H À 19 H

L'auteur et historien Jean-Marie Fallu présente son nouveau livre intitulé **La fascinante histoire de Percé — Tome 1 «Le royaume de la pêche»**. Une rencontre à ne pas manquer pour les passionnés d'histoire! À la Gospel Chapel.

Bioparc de la Gaspésie

DIMANCHES GRATUITS

3 AOÛT ET 7 SEPTEMBRE

Le Bioparc rappelle aux visiteurs que le premier dimanche du mois est gratuit pour les personnes âgées de 19 ans et moins. Les dimanches 3 août et 7 septembre.

Théâtre de la Petite Marée | Les Cabinettes

AU VENT DU LARGE

6 AOÛT À 16 H

Expérience immersive et intimiste à travers quatre cabinettes, de petites boîtes-castelets, où des marionnettes miniatures prennent vie sous les yeux des spectateurs. À travers un parcours déambulatoire, le public est guidé par des cartes au trésor et une trame musicale originale, créant une atmosphère poétique et sensorielle unique. À la halte routière du bureau d'information touristique.

5 à 7 à la halte

CYR

30 JUILLET À 17 H

Live looping énergique, où guitare, synthés et percussions vous feront danser et chanter!

MLOU ET CARO

6 AOÛT À 17 H

MLou et Caro vous donneront envie de bouger avec leur incroyable variété de covers pour tous les goûts!

Cérémonie d'honneur

M. SERGE ARSENAULT

13 AOÛT À 16 H

Nous soulignerons la remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III à M. Serge Arsenault, décernée en mai dernier par le sénateur Éric Forest. La présence du sénateur à Bonaventure sera l'occasion de saluer à nouveau cette distinction pour son engagement dans la communauté.

5 à 7 à la halte — ajout !

BONNE FRANKET

13 AOÛT À 17 H

Le band, composé de Steve Poirier, Bobby Major, Marc-André Brilliant, Éric Paquette, Manuel Castilloux et Gabriel Pétrin, vous attend le 13 août prochain afin de débiter les festivités acadiennes à Bonaventure! Le groupe qui accumule des années d'expérience saura vous faire danser au son de la musique acadienne.



La Fabrique de Bonaventure

CONCERT D'ORGUE CASAVANT PAR THÉO CURRAS

7 AOÛT À 19 H

À l'église de Bonaventure, au coût de 20 \$ par personne en argent comptant.

Qui est Théo Curras?

- Jeune pianiste émérite
- Étudiant bachelier en orgue et en composition au Conservatoire de musique de Montréal
- Coupe Céline Saucier Québec 2025
- Festival de musique classique de Montréal 2024

Interprétations : Back, de Franz Liszt, improvisations de mélodies tirées de la chanson française et québécoise (Édith Piaf, Charles Aznavour, Félix Leclerc, etc.).

Comité citoyens

FÊTE AU VILLAGE

6 SEPTEMBRE

Le comité de citoyens organisateurs et la Ville de Bonaventure vous convient à la 3^e édition de la Fête au village le samedi 6 septembre 2025 prochain! L'événement aura lieu sur le site derrière le Musée acadien.

- Circuit des artisans et des commerçants
- Plusieurs kiosques pour boire et manger pour toute la famille
- Ambiance musicale avec 132 BPM
- Animation avec jeux gonflables, maquillage et Lulu Berlue
- Activité de danse en ligne!

Pour être bénévole, pour vous inscrire comme exposant ou pour plus d'information, visitez la page Facebook : [Fête au village à Bonaventure](#).



ACTIVITÉS À VENIR



Vous êtes un organisme à but non lucratif, une association ou un club sportif qui œuvre sur le territoire de Bonaventure ?

Faites-nous parvenir vos annonces à :

communications@villebonaventure.ca

DATE DE TOMBÉE DU
PROCHAIN NUMÉRO :

18 AOÛT

À

SURVEILLER :

Programmation
loisirs automne
disponible dès
le 28 août

**À VENIR EN
SEPTEMBRE**

6 septembre : Fête au Village

10 septembre : Inscriptions loisirs

FÊTES ACADIENNES À BONAVENTURE

Le Musée acadien du Québec (MAQ) et la Ville de Bonaventure ont le plaisir de vous présenter la programmation des Fêtes acadiennes qui aura lieu le vendredi 15 août, de 10 h à 21 h, sur le site du MAQ. Venez vivre une journée festive et haute en couleur, avec une programmation d'activités gratuites qui plaira à toute la famille! Ne manquez pas ce rendez-vous annuel pour célébrer la culture acadienne en plein cœur de la Gaspésie!

**FÊTES
ACADIENNES**
À
BONAVENTURE
15 AOÛT 2025
ACTIVITÉS GRATUITES AU MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC

◆ 10H À 16H ◆
JEUX GONFLABLES

◆ 11 H ◆
**TI-JEAN ET
LE MONSTRE DU LAC**
Spectacle de théâtre pour enfants

◆ 12 H ◆
**CANTINE NOMADE
FESTIVE**

◆ 13H À 16H ◆
**ANIMATIONS AVEC
CIEU FM**
Madame Lulu Berliet et démonstration
d'artisanat chez Verre et Bulles.

◆ 19 H ◆
TINTAMARRE
Départ du phare de Bonaventure.
Apportez ce qu'il faut pour faire du bruit !

◆ 19 H 30 ◆
LE WINSTON BAND
◆ Spectacle de musique cajun ◆
◆ Cantine Nomade Festive ◆
◆ Microbrasserie La Belle Aventure ◆

Québec Canada Ville de Bonaventure Desjardins Caisse de la Baie-des-Chaleurs CATHÉRIE BLOIN BMR GROUPE CORMIER

LE COURANT



127, avenue de Louisbourg | Bonaventure (Québec) G0C 1E0

villebonaventure.ca